

Rapport moral du Secrétaire Général

Par Arnaud Delatour

Merci à tous nos élus et collaborateurs pour ces bilans détaillés des commissions. Cette saison, comme d'habitude, a été riche en rebondissements, en épiques victoires et en cruelles défaites. Mais elle a montré la résilience dont notre territoire sait faire preuve, un des plus développés de la Région AURA, mais aussi un des plus contributeurs en termes de talents sportifs, arbitrales et dirigeants.

Après avoir pris connaissance des données de la saison passée, je vous propose de nous tourner vers les projets à venir, les actions à mettre en œuvre et les nombreux défis qui nous attendent. Nous allons nous concentrer sur nos missions de services aux clubs prioritaires, ceci afin de ne pas nous disperser, d'être plus efficaces, et de ne pas vous sur-solliciter en permanence.

- **La formation**, tout d'abord, clé de voute de notre mandature, et enjeu majeur des années à venir. Notre mission commune est de développer et de permettre la pratique de notre discipline dans les meilleures conditions. D'offrir et de garantir aux licenciés une qualité irréprochable dans l'encadrement. Cela serait une erreur de considérer la formation comme une contrainte réglementaire, une simple obligation, ou un coût supplémentaire. C'est, au contraire, l'opportunité pour les clubs de renforcer leur structure dirigeante, de se professionnaliser et, surtout, d'améliorer la pratique du hand, la performance sportive, et la sécurité des licenciés.

Pour y parvenir, nous nous sommes lancé le défi de monter en compétences l'ensemble des acteurs du handball avec le programme « Engage ton club », lancé il y a quelques mois. Nous sommes venus à votre rencontre pour vous en expliquer le principe et vous inviter à y adhérer pour renforcer vos structures.

Nous allons donc vous montrer les premiers résultats et les crédits de formation obtenus par les clubs qui ont envoyé leur déclaratif. Ces crédits sont utilisables dès à présent en suivant le parcours de l'ITFE. Bien évidemment, nous restons disponibles pour vous accompagner dans cette démarche à tout moment. Nous nous mettons à votre disposition pour mettre en place un programme individualisé. Nous vous rappelons l'existence des parrains, n'hésitez pas à les solliciter directement. S'ils n'ont pas la réponse immédiatement, ils sauront à qui s'adresser et feront le lien.

- **La prévention des incivilités et des violences.** Cela devrait constituer le fil conducteur et le principe fondateur de toute association : garantir la sécurité de ses adhérents en toutes circonstances, sur et en dehors du terrain. De nombreuses actions de sensibilisation sont menées par le groupe OLIS tout au long l'année. En venant à votre rencontre avec cette expertise, vous avez l'occasion d'apprendre à anticiper et à gérer les crises liées aux comportements déviants. Malheureusement, le nombre de participants à ces réunions est encore trop réduit alors que le nombre d'incivilités constatées et de convocations à la commission de discipline ne cesse d'augmenter.

L'ensemble des élus du Comité continue à se mobiliser pour poursuivre cette lutte de tous les instants et vous apporter son soutien indéfectible dans les actions que vous entreprenez.

- **Performance et technique.** Suite à la fermeture du Pôle Excellence féminin de Valence, la commission en charge du sportif a engagé une réflexion sur la manière de détecter et d'élever le niveau de performance des jeunes licenciés. Cela passe par la montée en compétences des encadrants techniciens dans les clubs, le partage des bonnes pratiques, les échanges coopératifs, et le renforcement des liens avec les sections du territoire. Choisir la bonne structure d'accueil en fonction du niveau et des ambitions des jeunes joueurs, les accompagner, avec leurs parents, pour les aider à prendre les meilleures décisions, maintenir un dialogue constant et productif avec la Ligue et les Pôles, suivre les sélections de tous âges et être force de proposition, sont autant d'actions que nous menons et allons renforcer. Parallèlement, nous apportons un soutien permanent aux clubs qui souhaitent mettre en place des conventions ou des ententes pour améliorer ou maintenir un niveau de performance globale.
- **Obligations règlementaires.** Le Comité n'a pas forcément la main sur les compétitions, ses évolutions, qui relèvent des COC Ligue ou fédérale, mais cela ne doit pas constituer un obstacle au soutien que nous vous devons. Certains d'entre nous, en lien avec les institutions, possèdent les connaissances pour répondre à vos questions. Nous allons mettre en place un vecteur de communication pour que vous disposiez d'un référent expert sur ces problématiques complexes. Il ne faut jamais inventer une réponse à un problème posé, mais aller chercher la compétence où elle se trouve. Les outils comme Gesthand font l'objet de mises à jour et de modifications régulières. Nous nous formons à ces évolutions et allons communiquer auprès des clubs, par le biais de notes d'informations, ou par les réunions de secteur pour vous garantir un niveau de connaissance optimale et vous éviter de futurs problèmes et/ou infractions aux règlements.

Deux autres points, moins souvent abordés, mais qui revêtent une importance croissante, vont être ajoutés à notre panoplie de soutiens : il s'agit du Projet Associatif et du contrôle de gestion. En début de saison prochaine, un document sera mis en ligne qui pourra servir de base à tous ceux qui n'auraient pas encore rédigé leur projet associatif ou qui souhaiteraient l'améliorer. Ce document est désormais obligatoire pour obtenir des subventions, répondre aux appels à projets, ou participer au programme de formation. Quant au contrôle de gestion, il s'agit d'aider ceux qui en ont besoin à modéliser un budget prévisionnel réaliste, afin d'éviter des dérapages financiers mettant en péril l'avenir de l'association. Nous travaillons sur un tableur en ligne pour vous permettre d'effectuer des simulations.

- **L'arbitrage.** Le comité a la charge et le devoir de fournir, pour chaque rencontre territoriale, un arbitrage conforme aux attentes des clubs pour assurer des matchs joués en toute sérénité, justes et équitables, de former, d'accompagner et certifier les jeunes arbitres. Mais aussi de susciter des vocations et d'aider les clubs à monter les écoles d'arbitrage. Nous sommes conscients que nous devons nous améliorer, l'arbitre a un rôle prépondérant dans le bon déroulement des rencontres. Forts de ce constat, nous allons lancer les états généraux de l'arbitrage sur notre territoire, en collaboration avec la CTA de la Ligue, nous allons renforcer notre présence, accroître notre maillage, valoriser les compétences

existantes, dynamiser l'accompagnement des jeunes, et assurer un meilleur suivi des performances individuelles. C'est un immense chantier qui nous attend mais nous sommes convaincus de la nécessité de le mener, dans la concertation.

Ces 5 missions constituent les piliers de notre projet, ambitieux mais réaliste, que nous souhaitons mener pour le bien du territoire, des clubs, de leurs dirigeants, des bénévoles engagés, des salariés, et, bien évidemment, des licenciés.

Nos salariés, collaborateurs et élus restent à votre écoute pour vous aider à résoudre vos problèmes du quotidien. Sans ingérence mais avec vigilance et détermination nous continuons à remplir notre rôle.

Passons à la suite.